

Les cotations sont à établir sur la base du plan structurel. Compte tenu des divergences constatées avec le plan architectural, l'entrepreneur est tenu d'ajuster ses ouvrages conformément au plan structure

Les cotes hors tout sont données à titre indicatives. L'entreprise en charge du lot devra impérativement prendre toutes les cotes sur site

DCE

0065 CHANTONNAY juin 2025

Construction de la médiathèque intercommunale CHANTONNAY (85)

MAITRISE D'OUVRAGE

Communauté de commune du Pays de Chantonnay 65 av. du Général De Gaulle – BP 98 85 111 CHANTONNAY MAITRISE D'OEUVRE

TITAN 1 rue Buffon 44000 NANTES chantonnay@titan.archi BUREAUX D'ETUDES

Batiserf structure CDR économiste Patrick Tual bet fluides De long en large paysagiste OCE VRD SYMOE Environ. Thermique INTECO OPC Symbiance Acousticien

VERITAS B.Contrôle SOCOTEC CSPS ELEVATION MAISON NORD Etat projeté

1/100ème